

## **Mondial Pêche**

Exercice clos le 31 décembre 2009

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG Atlantique

## Mondial Pêche

Exercice clos le 31 décembre 2009

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Mondial Pêche, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe 1a) de la note « Règles et méthodes » de l'annexe concernant l'impact sur les comptes annuels de l'ouverture de la procédure de sauvegarde.

## II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 2)c) des « Règles et méthodes » de l'annexe expose les règles retenues en matière de provision pour dépréciation des stocks.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

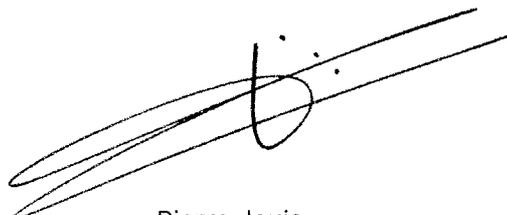
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital qui vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Nantes, le 16 juin 2010

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG Atlantique



Pierre Jouis



*La Nature au quotidien*

Société anonyme au capital de 2.860.000 €  
38 RUE DES BLANCS MONTS, CORMONTREUIL  
51678 REIMS CEDEX 2 - 387 490 121 RCS REIMS

## COMPTES ANNUELS (en €) AU : 31/12/2009

### SOMMAIRE

BILAN ACTIF

BILAN PASSIF

COMPTE DE RESULTAT

RESULTAT DE L'EXERCICE

FAITS MARQUANTS

REGLES ET METHODES

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE (MODELE CNCC)

IMMOBILISATIONS

AMORTISSEMENTS

PROVISIONS

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

ESTIMATION DES DETTES CONCERNÉES PAR LA PROCEDURE DE SAUVEGARDE

PRODUITS À RECEVOIR & PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

CHARGES À PAYER

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

TRANSFERTS DE CHARGES

PRODUITS EXCEPTIONNELS

CHARGES EXCEPTIONNELLES

FONDS COMMERCIAL

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

ACTIONS PROPRES

CRÉDIT BAIL

ENGAGEMENTS FINANCIERS

RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

EFFECTIF

ENGAGEMENTS PRIS EN MATIÈRE DE PENSIONS RETRAITES ET INDEMNITÉS ASSIMILÉES

**BILAN ACTIF (en €)**

Intitulés	2009			2008
	Brut	Amort	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
<b>immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	660 335	659 973	362	3 136
Fonds commercial	551 434		551 434	551 434
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. Incorpo.				
<b>immobilisations corporelles</b>				
Terrains	44 970	22 031	22 939	23 189
Constructions				
Installations tech., mat. et outillages indus.	5 550	4 546	1 004	1 468
Autres immobilisations corporelles	7 216 331	5 440 748	1 775 583	2 162 808
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>immobilisations financières</b>				
Particip. évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	30 000	30 000		11 426
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	548 093		548 093	504 858
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>9 056 713</b>	<b>6 157 298</b>	<b>2 899 415</b>	<b>3 258 318</b>
<b>Stocks</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
Encours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	3 708 615		3 708 615	5 581 766
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés	129 747	91 694	38 053	109 343
Autres créances	247 809	27 500	220 309	505 219
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières dont actions propres :	246 548	172 816	73 733	73 733
Disponibilités	677 909		677 909	128 975
<b>Comptes de régularisations</b>				
Charges constatées d'avance	435 550		435 550	570 906
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>5 446 179</b>	<b>292 010</b>	<b>5 154 169</b>	<b>6 969 941</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>14 502 892</b>	<b>6 449 308</b>	<b>8 053 584</b>	<b>10 228 259</b>

**BILAN PASSIF (en €)**

Intitulés	2009	2008
Capital social ou individuel, dont versé : 2 860 00	2 860 000	2 860 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	3 170 671	3 170 671
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	218 002	218 002
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	847 907	847 907
Report à nouveau	-3 959 254	-3 428 386
<b>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</b>	<b>-1 667 755</b>	<b>-530 868</b>
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 469 572</b>	<b>3 137 326</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	4 000	4 000
Provisions pour charges	21 036	21 036
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>25 036</b>	<b>25 036</b>
<b>Dettes financières</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 469 254	2 269 376
Emprunts et dettes financières divers	26 871	34 637
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
<b>Dettes d'exploitation</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 758 197	3 437 718
Dettes fiscales et sociales	1 084 002	1 111 228
<b>Dettes diverses</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 420	4 420
Autres dettes	216 231	172 268
<b>Comptes de régularisation</b>		
Produits constatés d'avance		36 249
<b>DETTES</b>	<b>6 558 976</b>	<b>7 065 897</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>8 053 584</b>	<b>10 228 259</b>

**COMPTE DE RESULTAT (en €)**

	2009			2008
	France	Export	Total	
Vente de marchandises	12 983 758		12 983 758	15 886 920
Production vendue : - biens				
Production vendue : - services	193 123		193 123	207 463
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>13 176 881</b>		<b>13 176 881</b>	<b>16 094 383</b>
Production stockée				
Production immobilisée				22 835
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			66 724	293 188
Autres produits			11 933	20 771
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>13 255 538</b>	<b>16 431 177</b>
Achat de marchandises (y compris droits de douane)			4 994 606	7 213 336
Variation de stocks (marchandises)			1 873 151	858 200
Achat de mat. Prem. et autres appro. (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			4 027 837	4 650 991
Impôts, taxes et assimilés			655 909	738 450
Salaires et traitements			2 559 627	2 955 011
Charges sociales			800 175	919 233
<b>Dotations d'exploitation</b>				
sur immobilisations : dotations aux amortissements			397 247	436 602
sur immobilisations : dotations aux provisions				
sur actif circulant : dotations aux provisions			47 672	33 259
pour risques et charges : dotations aux provisions				9 698
Autres charges			17 689	45 973
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>15 373 913</b>	<b>17 860 753</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>-2 118 375</b>	<b>-1 429 576</b>
<b>Opérations en commun</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations				
Prods des autres val. Mob. et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			25 973	78
Reprises sur provisions et transferts de charges				13 717
Différences positives de change			8 521	16 090
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>34 494</b>	<b>29 885</b>

<b>Charges financières</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions	38 926	30 681
Intérêts et charges assimilées	-13 116	117 561
Différences négatives de change	82	33 857
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES</b>	<b>25 892</b>	<b>182 099</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>8 602</b>	<b>-152 214</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-2 109 773</b>	<b>-1 581 790</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	459 238	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 151 000
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>459 238</b>	<b>1 151 000</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	17 160	73 849
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	60	7 501
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		-22
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>17 220</b>	<b>81 328</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>442 018</b>	<b>1 069 672</b>
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		18 750
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>13 749 270</b>	<b>17 612 062</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>15 417 025</b>	<b>18 142 930</b>
<b>BENEFICE ou PERTE</b>	<b>-1 667 755</b>	<b>-530 868</b>

## RÉSULTAT DE L'EXERCICE

TOTAL DU BILAN : 8 053 584 €

TOTAL DES PRODUITS : 13 749 270 €

TOTAL DES CHARGES : 15 417 025 €

RESULTAT DE L'EXERCICE : - 1 667 755 €

Circonstances qui empêchent de comparer, d'un exercice à l'autre, certains postes du bilan et autres faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable :

### FAITS MARQUANTS

#### 1- Procédure de sauvegarde

- Le 16 décembre 2008, la société a sollicité l'ouverture d'une procédure de sauvegarde auprès du Tribunal de Commerce de Reims qui a été obtenue. En effet, cette décision a été prise du fait de la détérioration de l'activité d'une part et au non renouvellement des crédits de campagne par les banques de la société. Dans son jugement, le Tribunal a fixé la période d'observation jusqu'au 16/06/2009.
- Le 17 février 2009, le Tribunal, dans un nouveau jugement, a maintenu la période d'observation jusqu'au 16/06/2009 et a fixé au 28/05/09 la présentation du bilan économique et social et la présentation d'un projet de plan de sauvegarde ou le renouvellement de la période d'observation.
- Le 15 décembre 2009, le Tribunal a prorogé au 15/06/2010 la période d'observation.
- Le 11 mars 2010, le plan de sauvegarde lui a été présenté. Depuis, les créanciers ont été consultés par le mandataire judiciaire sur les modalités d'apurement du passif.
- Il convient de souligner que la société a eu la capacité depuis le 16 décembre 2008 de faire face aux dettes nées au cours de la période d'observation.
- L'ensemble du passif de la société au 16/12/08, date de l'ouverture de la procédure de sauvegarde est estimé à 5 075,4 K€.
- Le 10 juin 2010, une nouvelle audience permettra au Tribunal de valider l'ensemble du plan.

## REGLES ET METHODES

1) a) Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2009 ont été établis et sont présentés conformément aux prescriptions légales et réglementaires par référence au CRC 99-03 et dans le respect des principes de prudence. Les conventions suivantes ont notamment été respectées : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et indépendance des exercices.

Plus particulièrement, l'ouverture de la procédure de sauvegarde du 16 décembre 2008 n'a pas eu d'incidence sur les règles d'évaluations et de comptabilisations retenues. En effet, il a été considéré que le principe de continuité d'exploitation n'est pas remis en cause par cette procédure.

b) Les règlements du Comité de Réglementation Comptable CRC 2002-10 et 2004-06, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er Janvier 2005, ont été mis en œuvre. Toutefois compte tenu de l'activité de la société et l'absence d'ensemble immobilier, il n'a pas été identifié d'immobilisations décomposables autres que les immeubles. Toutefois, la société ne détient pas d'immeuble en propre.

c) En matière de valorisation des actifs et en application des articles 311-2, 321-5, 321-10 et 321-15 du plan comptable général, l'entreprise exerce les options suivantes : les frais d'acquisition des immobilisations sont en charges, les frais financiers sont toujours exclus de la valorisation des actifs concernés et aucune provision n'est constituée pour les dépenses de gros entretien.

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation a été constituée lorsque la valeur actuelle, à la clôture de l'exercice, était inférieure à la valeur d'acquisition.

2) L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. Plus particulièrement, les modes et méthodes d'évaluations suivantes ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels :

a) Les immobilisations incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Les concessions, brevets et droits similaires sont amortis linéairement sur une durée de 5 ans. Les fonds commerciaux ne font pas l'objet d'amortissements. Lorsque un indice de risque est identifié, un test de valeur est réalisé et les éventuelles dépréciations constatées.

b) Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition (prix de revient et frais accessoires, hors frais d'acquisition) ou à leur valeur d'apport. L'amortissement a été calculé sur la durée normale des biens selon le mode linéaire : agencements et aménagements de 5 à 20 ans, mobiliers et matériels de bureaux de 5 à 10 ans.

c) Les stocks sont valorisés au coût moyen pondéré. Pour les articles importés directement par la société, les coûts de transport et de dédouanement sont compris dans le prix d'achat. Les stocks font l'objet d'une dépréciation correspondant à l'évaluation du risque de faible rotation de certains articles.

d) Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'apparaît un risque de non recouvrement.

e) Actions propres

Figurent au poste valeurs mobilières de placement, les actions MONDIAL PECHE détenues dans le cadre de la régulation des cours ou plan d'achat d'actions. Il n'a pas été constitué de nouvelle provision pour dépréciation des actions propres compte tenu de la faible liquidité du titre au cours de l'exercice 2009.

f) Par ailleurs conformément à la réglementation comptable les actifs d'impôts latents relatifs à la fiscalité différée n'ont pas été comptabilisé soit un actif latent net de 1 938,92 K€.

g) Les opérations en devises sont enregistrées pour leur contre-valeur en Euros à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur en Euros au cours du 31/12.

Le cas échéant, la différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écarts de conversion ».

Les pertes latentes de change non couvertes à terme font l'objet d'une provision pour risques. Seuls les pertes et profits constatés à l'échéance, par rapport à la valeur d'origine, sont enregistrés au compte de résultat.

h) Provisions pour risques et charges

Dans le cadre normal de ses activités, la société peut être impliquée dans un certain nombre de procédures judiciaires, arbitrales et administratives. Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut être quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable. Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation du niveau de risque au cas par cas et ne répond pas en premier lieu du stade d'avancement des procédures.

i) Engagements de retraite

La provision pour indemnité de fin de carrière au 31/12/09 s'élève à 21 036€. Il n'a pas été constitué de dotation complémentaire au cours de l'exercice 2009, compte tenu de la faible ancienneté moyenne et du turnover élevé en matière d'effectif.

**TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE (modèle CNCC)**

Montant en K€	31/12/2009	31/12/2008
<b>Résultat net</b>	- 1 668	-531
<b>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité</b>		
- Amortissements et provisions	484	345
- Quote part de subvention virée au résultat		
- Variation des impôts différés		
- Neutralisation des plus values et moins value de cessions		-1 144
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>- 1 184</b>	<b>- 1 330</b>
<b>Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité</b>		
+ variation stocks	- 1873	- 858
+ variation des créances clients	- 24	26
+ variation des autres créances (hors I.D.)	- 261	-144
+ variation des comptes de régularisation actif	- 135	14
- variation des dettes fournisseurs	683	186
- variation des autres dettes (hors I.D.)	- 17	-159
- variation des comptes de régularisation passif	36	-36
<b>Variation du BFRE</b>	<b>- 1 591</b>	<b>-971</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>406</b>	<b>-359</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>		
- acquisition d'immobilisations (hors crédit bail)	- 50	-115
+ subvention d'investissement obtenue au cours de l'exercice		
- cession d'immobilisations		1 215
<b>Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>	<b>- 50</b>	<b>1 100</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>		
- dividendes versés		
- augmentation de capital en numéraire		
- variation nette des emprunts (hors crédit bail mais avec dépôts de garantie)	-8	68
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>-8</b>	<b>68</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>		
Flux net de trésorerie généré par l'activité	406	-359
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-50	1 100
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-8	68
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>	<b>349</b>	<b>809</b>
Trésorerie nette en début de période	-555	-1 363
Trésorerie nette en fin de période	-207	-555
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE</b>	<b>349</b>	<b>808</b>
<b>ECART</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
Variation du Besoin en Fonds de Roulement (y compris impôts différés)	1 590	971
Variation du Fonds de Roulement	- 1 241	-163
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE</b>	<b>349</b>	<b>808</b>

## IMMOBILISATIONS (en €)

	Valeur brute début 2009	Réévaluations 2009	Acquisitions 2009
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 211 769		
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>1 211 769</b>		
Terrains	44 970		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements des constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	5 550		
Installations générales, agencements, aménagements divers	6 770 581		
Matériel de transport			
Matériel de bureau et mobilier informatique	439 215		6 535
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>7 260 317</b>		<b>6 535</b>
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	30 000		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	504 858		48 452
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>534 858</b>		<b>48 452</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>9 006 943</b>		<b>54 987</b>
	Virements 2009	Cessions 2009	Valeur brute fin 2009
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			1 211 769
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			<b>1 211 769</b>
Terrains			44 970
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements des constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			5 550
Installations générales, agencmts, aménagemts divers			6 770 581
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, mobilier			445 750
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			<b>7 266 851</b>
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			30 000
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières		5 217	548 093
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>		<b>5 217</b>	<b>578 093</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>5 217</b>	<b>9 056 713</b>

## AMORTISSEMENTS (en €)

Situation et mouvements de l'exercice	Montant début 2009	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2009
Frais d'établissement, de recherche et de dév.				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	657 198	2 775		659 973
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>657 198</b>	<b>2 775</b>		<b>659 973</b>
Terrains	21 782	249		22 031
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements des constr.				
Installations techniques, matériel et outillages ind.	4 082	464		4 546
Installations générales, agencements, aménagements	4 660 031	355 329		5 015 360
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	386 957	38 431		425 388
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>5 072 852</b>	<b>394 473</b>		<b>5 467 325</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 730 050</b>	<b>397 248</b>		<b>6 127 298</b>

Le compte de résultat dans lequel sont comptabilisés les amortissements des immobilisations est le 681000

**PROVISIONS (en €)**

Rubriques	Situation et mouvements	Provisions au Début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions		Provisions à la Fin de l'exercice
				Montant utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés repris au cours de l'exercice	
<b><u>Provisions pour risques</u></b>						
	Provision pour litiges	4 000				4 000
	Provision pour licenciement					
	<b>TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES</b>	<b>4 000</b>				<b>4 000</b>
<b><u>Provisions pour charges</u></b>						
	Provision d'engagement IFC	21 036				21 036
	Provision pour impôts					
	Provision pour offre publique d'achat					
	Provision pour logiciel de paye					
	<b>TOTAL DES PROVISIONS POUR CHARGES</b>	<b>21 036</b>				<b>21 036</b>
<b><u>Provisions pour dépréciation</u></b>						
	Provision sur titres de participation	18 574	11 426			30 000
	Provision sur comptes courants	0	27 500			27 500
	Provision sur stocks					
	Provision sur créances clients et comptes rattachés	44 023	47 671			91 694
	Provision sur actions propres	172 816				172 816
	<b>TOTAL DES PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	<b>235 413</b>	<b>86 597</b>			<b>322 010</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>260 449</b>	<b>86 597</b>			<b>347 046</b>

## ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES (en €)

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	548 093	548 093	
Clients douteux ou litigieux	108 944	108 944	
Autres créances clients	20 804	20 804	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1 705	1 705	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	17 641	17 641	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	49 383	49 383	
Divers	118 280	118 280	
Groupe et associés	55 000	55 000	
Débiteurs divers	5 800	5 800	
Charges constatées d'avance	435 550	435 550	
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>1 361 200</b>	<b>1 361 200</b>	

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit à un an maxi	1 116 880	1 116 880		
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit à + de un an	1 337 747	700 236	637 511	
Emprunts et dettes financières divers	26 871	26 871		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 758 197	2 758 197		
Personnel et comptes rattachés	230 929	230 929		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	414 126	414 126		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	142 814	142 814		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	296 134	296 134		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 420	4 420		
Groupe et associés				
Autres dettes	216 231	216 231		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance		0		
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>6 544 349</b>	<b>5 906 838</b>	<b>637 511</b>	

Les honoraires commissaires aux comptes s'élevaient pour l'année 2009 à 56 650 € HT

## DETTES CONCERNEES PAR LA PROCEDURE DE SAUVEGARDE (en €)

	Dettes procédure De sauvegarde 16/12/2008	Produit exceptionnel HT concernant les dettes
<b>Dettes financières</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 471 740	
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
<b>Dettes d'exploitation</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 134 611	320 929
Dettes fiscales et sociales	469 039	133 988
<b>Dettes diverses</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
	<b>5 075 390</b>	<b>454 917</b>

**Le produit exceptionnel correspond aux dettes qui, de façon certaine, ne sont plus exigibles (dettes non produites par les créanciers ou dettes contestées sans recours possible pour le créancier).**

**Les produits à recevoir sont présentés au passif en diminution des dettes correspondantes.**

**PRODUITS À RECEVOIR & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (en €)**

Nature des produits à recevoir	N	N-1
Produits à recevoir en subvention d'exploitation	-	-
Fournisseurs avoirs à recevoir	-	-
Assurance à recevoir		
Plafonnement TP	49 383	150 733
<b>Produits à recevoir</b>	<b>49 383</b>	<b>150 733</b>

**CHARGES A PAYER (en €)**

Nature des charges à payer	N	N-1
<b>Intérêts courus sur emprunts</b>	<b>0</b>	<b>7 766</b>
<b>Fournisseurs – Factures non parvenues</b>	<b>74 422</b>	<b>151 451</b>
Provisions et charges congés payés et RTT	301 911	332 144
Provision primes encadrement commercial		
<b>Personnel – Charges à payer</b>	<b>301 911</b>	<b>332 144</b>
1% logement	32 201	27 836
Taxes foncières		
Taxe pub		1 731
Taxe d'aide au commerce	25 383	51 576
Organic	21 120	25 750
Formation professionnelle et fondecif	87 737	48 071
Taxe apprentissage	36 672	19 995
Taxe professionnelle	159 191	159 191
<b>Etat – Charges à payer</b>	<b>362 304</b>	<b>334 150</b>
Comité d'entreprise	70 018	55 880
<b>Créditeurs divers – Charges à payer</b>	<b>70 018</b>	<b>55 880</b>

**CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE (en €)**

Les charges constatées d'avance inscrites à l'actif du bilan sont les suivantes :

Nature des charges constatées d'avance	N	N-1
Fournitures administratives, maintenance, locations diverses et autres	72 307	61 538
Crédit Baux	1 503	2 047
Loyers et charges locatives	361 740	507 321
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>435 550</b>	<b>570 906</b>

**VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES :**

INTITULE	MONTANT
Ventes de marchandises	12 983 758
Production vendue - services	193 123
TOTAL	13 176 881

**TRANSFERTS DE CHARGES (en €)**

Nature des Transferts de charges	N	N-1
Transferts de charges sur frais de gestion RFA	-4 495	89 287
Transferts de charges sur cotisations sociales diverses	25 359	26 210
Transferts de charges sur assurances	30 804	5 750
<b>Transferts de charges d'exploitation</b>	<b>51 668</b>	<b>121 247</b>
Avantages en natures	15 055	19 361
Autres prestations		915
<b>Prestations avantages</b>	<b>15 055</b>	<b>20 276</b>

**PRODUITS EXCEPTIONNELS (en €)**

Natures des produits exceptionnels	N	N-1
Produits sur cotisations sociales		
Subvention d'équilibre		
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	4 321	
Remboursements sur formation		
Dédits et pénalités perçus sur transports		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion (procédure de sauvegarde)	454 917	
<b>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</b>	<b>459 238</b>	
Immobilisations incorporelles		1 150 000
Immobilisations corporelles		1 000
<b>Produits des cessions d'éléments d'actif</b>		<b>1 151 000</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>459 238</b>	<b>1 151 000</b>

**CHARGES EXCEPTIONNELLES (en €)**

Natures des charges exceptionnelles	N	N-1
Pénalités, amendes fiscales et pénales	360	1 158
Charges sur exercices antérieures	16 800	35 191
Dotation exceptionnelle aux provisions		-22
Autres charges exceptionnelles	60	37 500
<b>Charges exceptionnelles sur opérations de gestion</b>	<b>17 220</b>	<b>73 827</b>
Immobilisations incorporelles		7 500
Immobilisations corporelles		
<b>Valeur comptable des éléments d'actif cédés</b>		<b>7 500</b>
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>17 220</b>	<b>81 327</b>

**FONDS COMMERCIAL (en €)**

	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice
Droit au bail	453 934			453 934
Fonds acquis ayant fait l'objet d'une protection juridique	97 500			97 500
Autres				
<b>TOTAL</b>	<b>551 434</b>			<b>551 434</b>

<b>Composition du capital social au 31 décembre 2009</b>		
<b>Nombres d'actions</b>	<b>Valeur nominale (en €)</b>	<b>Valeur totale (en €)</b>
1 430 000	2,00	2 860 000

<b>Identité des principaux détenteurs du capital au 31 décembre 2009</b>	
Philippe VIGNON	647 986 actions
Carola VIGNON HARRINGTON	1 action
M. Mme TAVOLINI	532 057 actions
KENT MARINE	115 931 actions
Auto détention	34 326 actions
Public et autres	99 699 actions
<b>TOTAL</b>	<b>1 430 000 actions</b>

## TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Capital	Capitaux propres autres que Capital social	Quote part de capital détenue	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés
				Brute	Nette					
<b>A-Filiales</b>										
Pêcheaubar.com	40 000	-65 583	75 %	30 000	0			4 820	-45 898	0
<b>B-Participations</b>										
NEANT										

Pêcheaubar.com doit en compte courant à Mondial Pêche 55 000 € et 13 109 € en créances clients.

## TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (en €)

	Rubriques	Montant
<b>A</b>	<b>Situation à l'ouverture de l'exercice</b>	
1	Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	3 668 195
2	Affectation du résultat à la situation nette par l'AGO	-530 868
3	Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	3 137 327
<b>B</b>	<b>Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice N</b>	
1	Variation du capital	
2	Variation des autres postes	
<b>C</b>	<b>(= A3 + B) Capitaux propres de l'exercice après apports rétroactifs</b>	3 137 327
<b>D</b>	<b>Variations en cours d'exercice</b>	
1	Variations du capital	
2	Variations des primes, réserves, report à nouveau	
3	Variations des "provisions" relevant des capitaux propres	
4	Contreparties de réévaluations	
5	Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	
6	Autres variations	-1 667 755
<b>E</b>	<b>Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO (= C + ou - D)</b>	1 469 572
<b>F</b>	<b>VARIATION TOTALE DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE (= E - C)</b>	
<b>G</b>	dont : variations dues à des modifications de structures au cours de l'exercice	
<b>H</b>	<b>Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (F - G)</b>	

Au 31/12/2009 et après prise en compte de la perte de l'exercice de -1 667 755 €, les capitaux propres s'élèvent à 1 469 572 €

## ACTIONS PROPRES

NOMBRES D'ACTIONN PROPRES	VALEUR DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION	DIMINUTION	VALEUR FIN D'EXERCICE
34 326	246 548	0	0	246 548

Provision actions propres :	172 816	0	0	172 816
Valeur nette Actions propres :	73 732			73 732

Le cours moyen de bourse en décembre 2009 est de 1.33 €

Valeur brute d'inventaire : 7.19 €

Valeur nette d'inventaire : 2.15 €

**CRÉDIT BAIL (en K€)**

<b>Engagements en matière de crédit-bail (en milliers d'euros)</b>	<b>Construction</b>	<b>Autres immobilisations corporelles</b>
<b>Valeur d'origine</b>	<b>1 650</b>	<b>158</b>
<b>Amortissements</b>		
Cumul d'exercices antérieurs	596	31
Dotations de l'exercice	110	39
<b>TOTAL</b>	<b>706</b>	<b>70</b>
<b>Redevances payées</b>		
Cumul d'exercices antérieurs	919	38
Dotations de l'exercice	141	47
<b>TOTAL</b>	<b>1 060</b>	<b>85</b>
<b>Redevances restant à payer</b>		
A un an au plus	145	44
A plus d'un an et cinq ans au plus	536	34
A plus de cinq ans	410	
<b>TOTAL</b>	<b>1 091</b>	<b>78</b>
<b>Valeur résiduelle</b>		
A un an au plus		
A plus d'un an et cinq ans au plus		
A plus de cinq ans		
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## ENGAGEMENTS FINANCIERS

### Couverture de change « Flexigain » auprès du Crédit Agricole Nord Est

Aucune couverture de change Flexigain en 2009

### Crédits documentaires à l'import

Aucun crédit documentaire en cours au 31/12/2009.

### Prêts en cours

Banque	Nature du prêt	Montant initial	Montant restant dû	Garantie
CRCA	MT ENT	800 000 €	213 710 €	Aucune
	MT ENT	500 000 €	209 037 €	Aucune
BECM	BILLET MOYEN TERME	450 000 €	315 000 €	Nantissement des fonds de commerce des magasins de Cahors, Châteauroux et Albi
CE	MT ENT	300 000 €	300 000 €	Nantissement des fonds de commerce de Jaux et de Besançon
	MT ENT	300 000 €	300 000 €	Nantissement des fonds de commerce de Jaux et de Besançon

### Ligne de crédit

Nantissement des fonds de commerce de Charleville, Troyes, Vesoul et Cormontreuil au profit d'une ouverture de ligne de crédit de 600 000 € au CRCA.

### Engagements par signature souscrits par la banque BECM au profit des bailleurs

Cautions d'un montant global de 37.761 € en faveur des propriétaires délivrées sur 2006 et 2007 en garantie du paiement des loyers et charges afférents à la location de locaux commerciaux situés à Merignac et Brive La Gaillarde.

## RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

La rémunération 2009 de monsieur Philippe VIGNON PDG est de 124 296 €.

### EFFECTIF AU : 31/12/2009

Catégories	2009	2008	Variation
Cadres	9	10	-1
Agents de maîtrise	16	22	-6
Employés et techniciens	84	101	-17
<b>Total</b>	<b>109</b>	<b>133</b>	<b>-24</b>

Pour information, l'effectif moyen de la société est de 132 pour l'année 2009, contre 150 en 2008.

Les droits au DIF acquis par les salariés au 31 décembre 2009 sont de 7 293 heures.

## **Mondial Pêche**

Exercice clos le 31 décembre 2009

**Rapport du commissaire aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société Mondial Pêche**

ERNST & YOUNG Atlantique

## Mondial Pêche

Exercice clos le 31 décembre 2009

**Rapport du commissaire aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société Mondial Pêche**

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société Mondial Pêche et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

### **Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière**

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;

- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

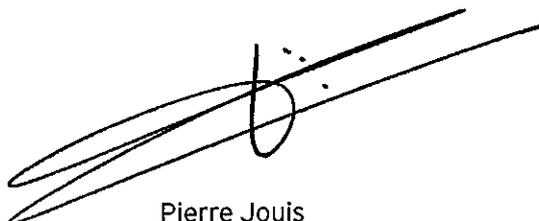
Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

#### **Autres informations**

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Nantes, le 16 juin 2010

Le commissaire aux comptes  
ERNST & YOUNG Atlantique

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Pierre Jouis', written over a horizontal line.

Pierre Jouis

## **Mondial Pêche**

Exercice clos le 31 décembre 2009

**Attestation du commissaire aux comptes  
sur le montant global des rémunérations versées aux personnes  
les mieux rémunérées**

ERNST & YOUNG Atlantique

## **Mondial Pêche**

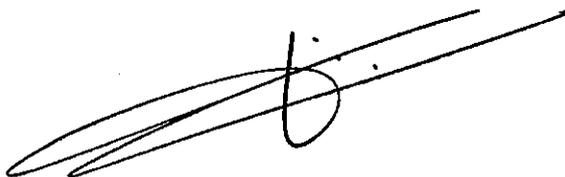
Exercice clos le 31 décembre 2009

### **Attestation du commissaire aux comptes sur le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées**

Sur la base de notre audit des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009, nous certifions que le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées déterminé par la société, figurant sur le document ci-joint et s'élevant à € 264.548, est exact et concorde avec les sommes inscrites à ce titre en comptabilité.

Nantes, le 16 juin 2010

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG Atlantique



Pierre Jouis

**MONDIAL PECHE**  
**SA au capital de 2.860.000 €**  
**38 Rue des Blancs Monts**  
**51350 CORMONTREUIL**

**RELEVÉ DU MONTANT GLOBAL DES REMUNERATIONS VERSEES  
AUX CINQ PERSONNES LES MIEUX REMUNEREES**

Le montant global des salaires, allocations et indemnités diverses, honoraires et avantages en nature versés aux cinq personnes les mieux rémunérées pendant l'exercice clos le 31 décembre 2009 s'élève à la somme de 264.548 € (DEUX CENT SOIXANTE QUATRE MILLE CINQ CENT QUARANTE HUIT EUROS).

**Le 14 juin 2010**

**Le Président du Conseil d'Administration**  
**Philippe VIGNON**



## **Mondial Pêche**

Exercice clos le 31 décembre 2009

**Rapport spécial du commissaire aux comptes  
sur les conventions et engagements réglementés**

ERNST & YOUNG Atlantique

## **Mondial Pêche**

Exercice clos le 31 décembre 2009

### **Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions et engagements réglementés**

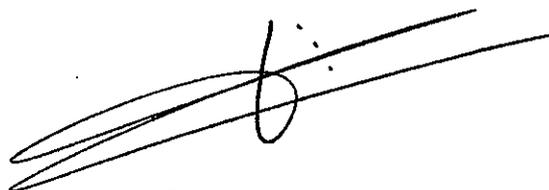
Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions et engagements réglementés dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de tels conventions et engagements.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement soumis aux dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Nantes, le 16 juin 2010

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG Atlantique



Pierre Jouis



## **Société anonyme au capital de 2.860.000 euros**

Siège social : 38, rue des Blancs Monts, 51350 Cormontreuil

387 490 121 RCS REIMS

### **ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elle est confrontée.

Le 10 Juin 2010

Philippe VIGNON

Président Directeur Général



*La Nature au quotidien*

Société anonyme au capital de 2.860.000 euros  
Siège social : 38, rue des Blancs Monts, 51350 Cormontreuil  
387 490 121 RCS REIMS

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009  
A L'ASSEMBLEE  
GENERALE DU 22 JUILLET 2010**

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux dispositions statutaires et légales en vigueur, pour soumettre à votre approbation les comptes de notre dernier exercice social arrêté au 31 décembre 2009.

Les comptes qui vous sont soumis sont présentés de façon identique à ceux de l'exercice précédent.

Nous vous faisons part des principales actions que nous menons et des objectifs poursuivis.

### **I - Activité, résultats et situation financière**

#### ***Conjoncture économique***

La conjoncture économique au cours de l'exercice 2009 est restée difficile. Les consommateurs ont restreint leurs dépenses sur les produits de loisir dont la pêche fait partie.

Le nombre de pêcheurs en eau douce, mesuré au travers de la vente de cartes de pêche, a progressé de 3%.

Le marché de la pêche en mer ne dispose pas de données mesurables sur l'évolution du nombre de pratiquants (absence de carte de pêche).

L'impact de la crise économique s'est traduit par une baisse de la dépense moyenne.

### ***Chiffre d'affaires et résultat d'exploitation***

L'exercice clos le 31 décembre 2009 a été marqué par une nouvelle baisse de chiffres d'affaires. En effet, celui-ci s'est élevé à 13 177 K€ hors taxe, contre 16 094K€ hors taxe l'exercice précédent soit une régression de 18 %. A périmètre constant de magasins, il apparaît en régression de 15,6%. En effet, deux magasins déficitaires avaient été fermés au cours du dernier trimestre 2008.

Le nombre de magasins exploités en propre par la société, tout au long de l'année 2009, s'établit à 39 unités répartis sur le territoire national.

Le taux de marge brute s'établit à 47,9% contre 49,9% en 2008.

La société a poursuivi sa politique de réduction de coûts déjà entamée : réduction d'effectifs et de l'ensemble des frais généraux.

Ainsi, l'effectif salarié (CDD et apprentis inclus) à fin décembre 2009 s'élève à 122 personnes contre 141 à fin 2008 et l'effectif moyen est passé de 150 personnes à 132 personnes, soit une réduction de l'effectif de 12%.

De ce fait les frais de personnel (charges sociales incluses) régressent de 13,2%, les impôts et taxes de 11,2%. Les autres achats et charges externes passent de 4 650,9 K€ à 4 027,8K€, soit une baisse de 13,4%.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 13 255,5 K€ contre 16 431,2 K€. Les charges d'exploitation se sont élevées à 15 373,9 K€ contre 17 860,7 K€. Ainsi, le résultat d'exploitation s'établit en déficit de 2 118,3K€ contre un déficit de 1 429,5K€.

Le résultat courant avant impôt est de – 2 109,7K€ K€ contre – 1 581,8K€ en 2008.

.

### ***Résultats financier***

Les charges financières ont représenté 25,8 K€ en 2009 contre 182 K€ en 2008. Les produits financiers s'élèvent à 34,4K€ contre 29,8K€ en 2008. Ainsi le résultat financier est positif de 8,6 K€ contre un déficit de 152,2 K€ en 2008.

### ***Résultat exceptionnel***

Le résultat exceptionnel est excédentaire de 442 K€. Ceci provient essentiellement de produits exceptionnels dus à l'ajustement du volume de dettes antérieures au 16/12/2008, date d'ouverture de la procédure de sauvegarde de la société, suite aux déclarations des créanciers effectuées auprès du mandataire judiciaire.

Le résultat net s'établit à – 1 667,7 K€ contre – 530,8 K€.

### ***Situation financière***

L'actif immobilisé net s'établit à 2 899,4 K€ contre 3 258,3 K€ en 2008. Le niveau des investissements est resté faible 50 K€.

Les fonds propres s'établissent à 1 469,5 K€ compte tenu des pertes de l'exercice.

L'actif circulant est en forte diminution à 5 154,2 K€ contre 6 969,9 K€, cette baisse est principalement due à la régression des stocks de 1 873,1 K€.

Les dettes s'élèvent à 6 558,9 K€ contre 7 065,9 K€. Les dettes antérieures à l'ouverture de la procédure de sauvegarde sont estimées à 5 075,4 K€ soit 77,4% de l'ensemble des dettes de la société.

La situation financière de la société en termes d'endettement fait ressortir :

- un taux d'endettement financier de 169% par rapport aux capitaux propres, fin 2008 il s'établissait à 73%. Rappelons toutefois que la totalité de l'endettement financier est composé de dettes antérieures à l'ouverture de la procédure de sauvegarde.
- un taux d'endettement total de 446% par rapport aux capitaux propres et de 49% de notre chiffre d'affaires net, contre 225% et 44% au 31/12/2008. Rappelons que 77% de l'endettement est constitué de dettes antérieures à la procédure de sauvegarde.

Notre trésorerie a évolué de la façon suivante :

- elle s'est améliorée de 349 K€ suite à une meilleure gestion du besoin en fond de roulement liée notamment à la diminution sensible des stocks.

Le montant des disponibilités s'élèvent à 678 K€ au 31/12/09. Il n'existe pas de nouvelle dette financière à court terme à cette date, sachant que l'ensemble des dettes financières est soumis au plan d'apurement du passif de la procédure de sauvegarde.

### ***Dettes fournisseurs***

Au 31/12/09, l'ensemble de la dette fournisseur, née après le jugement d'ouverture de la procédure de sauvegarde, présente une échéance inférieure à 60 jours.

### ***Présentation des comptes***

La situation que nous venons de vous exposer est reflétée dans les comptes annuels, le bilan et l'annexe que nous vous présentons.

### ***Méthode inchangée***

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

### **II – Information sur les risques**

Les principaux facteurs de risques auxquels notre entreprise est confrontée sont les suivants :

– risques de marché : la société est exposée à un risque de change sur ses achats en dollars pour couvrir ses importations de produits venant d'Asie. Elle procède à des couvertures sur le marché par des instruments traditionnels.

### **III - Événements importants**

L'exercice écoulé a été marqué par les événements importants ci-après relatés :

Procédure de sauvegarde

- Le 16 décembre 2008, la société a sollicité l'ouverture d'une procédure de sauvegarde auprès du Tribunal de Commerce de Reims qui a été obtenue. En effet, cette décision a été prise du fait de la détérioration de l'activité d'une part et au non renouvellement des crédits de campagne par les banques de la société. Dans son jugement, le Tribunal a fixé la période d'observation jusqu'au 16/06/2009.
- Le 17 février 2009, le Tribunal, dans un nouveau jugement, a maintenu la période d'observation jusqu'au 16/06/2009. et a fixé au 28/05/09 la présentation du bilan économique et social et la présentation d'un projet de plan de sauvegarde ou le renouvellement de la période d'observation.
- Le 28/05/09, le Tribunal a renouvelé pour 6 mois jusqu'au 16/12/09, la période d'observation.
- Le 15/12/09, le Tribunal a ordonné le renouvellement exceptionnel pour 6 mois de la période d'observation.
- Le 11/03/10, la présentation du bilan économique et social et d'un projet de plan de sauvegarde a été réalisée devant le Tribunal, qui a fixé une nouvelle audience au 10/06/10,

pour permettre au mandataire judiciaire de consulter les créanciers sur le plan de sauvegarde et le projet d'apurement du passif.

- Le 10/06/10, le Tribunal a validé le plan de sauvegarde et le projet d'apurement du passif suite à l'acceptation de la quasi unanimité des créanciers sur les propositions d'apurement du passif.
- Il convient de souligner que la société a eu la capacité depuis le 16 décembre 2008 de faire face aux dettes nées au cours de la période d'observation.
- L'ensemble du passif de la société au 16/12/08, date de l'ouverture de la procédure de sauvegarde, est estimé à 5 075 K€.
- 

### **III – Plan de sauvegarde et d'apurement du passif :**

#### **Le plan de redressement des résultats est axé sur 3 axes principaux :**

- 1) La réduction des surfaces des plus grands magasins : au 31/12/09, 13 magasins étaient exploités sur des surfaces de plus de 700 m<sup>2</sup>, il s'agit le plus souvent des unités les plus déficitaires de la société. Nous réaliserons les droits au bail de ces magasins en les relocalisant sur des surfaces plus petites 300 à 500 m<sup>2</sup>. Ceci génère une économie de loyer, de taxe (foncière et professionnelle) et de tous les frais liés. En outre ces opérations permettent de faire rentrer de la trésorerie dans l'entreprise par le prix de cession des droits au bail. A ce jour, 11/06/10, 3 opérations ont été réalisées permettant une rentrée de cash de 615 K€.
- 2) La recherche d'activités complémentaires sur le plan de la saisonnalité de l'activité : d'ores et déjà il a été décidé de lancer une activité produits pour la chasse (hors armes) sur la plupart des magasins.
- 3) La cession de l'actif immobilier du siège social et de l'entrepôt de Cormontreuil (51) : l'ensemble immobilier est représenté par 700 m<sup>2</sup> de bureaux et 1 800 m<sup>2</sup> d'entrepôt, et un terrain constructible de 3 800 m<sup>2</sup>. La plus value nette qui doit pouvoir se dégager courant 2010 de cette opération devrait s'élever à 1 700 K€.

En substitution, la société envisage de prendre en location 180 m<sup>2</sup> de bureaux et de sous traiter son activité logistique. L'économie directe de cet arbitrage devrait s'élever à près de 200 K€ par an.

En conséquence, le redressement des résultats d'exploitation devrait se réaliser sur les 3 exercices 2010-2011-2012. Le résultat net de 2010 devrait être fortement positif dans la mesure où il enregistrerait d'une part les plus values évoquées plus haut et d'autre part l'impact des abandons de créances (voir ci-dessous).

Le plan d'apurement du passif a proposé 2 options aux créanciers :

- 1) Option 1 : Paiement le 16/06/11 de 30% des créances et abandon de 70%
- 2) Option 2 : Paiement de 100% des créances sur 10 ans, 1<sup>er</sup> paiement le 16/06/11, avec une progressivité de 5% les 2 premières années, 7,5% les 2 suivantes, 10% les 4 années suivantes et 17,5% les 2 dernières années.

A la quasi unanimité, les créanciers ont accepté ce plan.

L'impact des abandons de créances, suite au choix de l'option 1 par certains créanciers, représentera un profit exceptionnel, sur l'exercice 2010, de l'ordre de 870K€.

### **. III - Perspectives pour 2010**

L'environnement économique global laisse présager une activité et des résultats d'exploitation encore difficiles pour l'exercice en cours.

L'entreprise continue de réduire ses couts pour s'adapter à cette conjoncture.

Dans cet objectif, deux magasins déficitaires ont été fermés Nantes, fin avril 2010 et Orléans, fin mai 2010. Les droits au bail de ces magasins ont été cédés.

Un nouveau magasin a été ouvert sur Brest début mai 2010.

Des négociations sont en cours pour céder d'autres actifs de la société.

### **V - Informations sociales**

Les informations essentielles relatives aux questions de personnel ayant trait à l'activité spécifique de notre société sont les suivantes :

#### ***L'emploi***

L'effectif total de la société est de 110 au 31/12/2009 contre 128 au 31/12/2008, hors CDD et apprentis.

Au cours de l'exercice les embauches suivantes ont été réalisées : contrats à durée déterminée : 24, contrat à durée indéterminée : 13.

La durée moyenne du temps de travail dans l'entreprise est de :

35 heures hebdomadaires pour le personnel des magasins

37,5 heures hebdomadaires pour le personnel du siège social

### ***Rémunérations***

Le montant des rémunérations au titre de l'exercice 2009 s'élève à 2 559,6 K€ contre 2955 K€ pour l'exercice précédent, soit une variation de -13,4%

Le montant des charges sociales au titre de l'exercice 2009 s'élève à 800,2 K€ contre 919,2 K€ pour l'exercice précédent.

La Société a employé un travailleur handicapé sur l'exercice 2009.

## **VI - Informations concernant les mandataires sociaux**

### ***Rémunérations***

En application des nouvelles dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce, nous vous rendons compte de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés au cours de l'exercice à chacun des mandataires sociaux ; cette information porte sur les sommes versées tant par votre société que par les sociétés contrôlées par elle au sens de l'article L. 233-16 du code de commerce ou de la société mère qui nous contrôle.

M. Philippe VIGNON, Président du conseil d'administration et directeur général a reçu au cours de l'exercice au titre de sa rémunération brute et des avantages de toute nature : 124 296 euros

### ***Mandats exercés***

M. Philippe Vignon Président du conseil d'administration et directeur général est titulaire des mandats ci-après au cours de l'exercice 2009 :

- membre du Conseil de Surveillance de la société Groupe Salmon Arc en Ciel siège social à Villedieu La Blouère,

- gérant de la SARL Pecheubar.com

- membre du Conseil d'Administration de la société Kea Partners siège social à Malakoff 92, 3 rue Danton.

M. Luc Tavolini administrateur est titulaire des mandats et exerce les fonctions d'administrateur et/ou de dirigeant dans les sociétés suivantes :

- Kent Fournitures Industrielles

- Birdie Finance

- Kent Marine Equipment

- Pro Ship

- Kent Développement
- Automobiles Océanes

### ***Choix du mode de direction de la société***

Nous vous précisons que le conseil d'administration dans sa séance en date du 04/01/2007 a, en application du choix offert par la loi et dans les conditions prévues à l'article des statuts, désigné comme directeur général de la société son président en la personne de Monsieur Philippe Vignon. qui cumulera ainsi les fonctions de président du conseil avec celles de directeur général ; cette nomination a été faite pour la même durée que celle du mandat d'administrateur de Monsieur Philippe Vignon

## **VII - Autres points sur lesquels les actionnaires seront appelés à statuer**

### ***Jetons de présence***

Aucun jeton de présence n'est alloué sur cet exercice aux administrateurs.

### ***Conventions réglementées***

Aucune des personnes concernées ne nous a informé de l'existence d'une convention soumise à cette procédure d'autorisation des dites conventions.

### ***Dépenses non déductibles***

Nous vous demandons de vous prononcer sur les dépenses non déductibles fiscalement engagées au titre de l'exercice pour un montant de 360 euros.

### ***Observations du comité d'entreprise***

Au présent rapport est annexé le texte éventuel des observations présentées par le comité d'entreprise en application de l'article L. 432-4 du code du travail.

### ***Programme de rachat d'actions propres***

Nous vous proposons, conformément aux dispositions des articles L 225 -209 et suivants du Code de Commerce, d'autoriser le Conseil d'administration à procéder à des achats en bourse d'actions de la société, aux fins de :

- Assurer l'animation du titre au travers d'un contrat de liquidité conforme à la chartre ALEI reconnue par l'AMF,
- Procéder à l'achat d'actions en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe,
- Assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions à des salariés et des mandataires sociaux de la société MONDIAL PECHE, plus généralement toute cession et/ou attribution

d'actions aux salariés dans le cadre de dispositions légales.

Cette autorisation est donnée pour une durée de 18 mois à compter de l'Assemblée Générale.

Le nombre maximum d'actions susceptibles d'être achetées est fixé à 85 800. Le prix d'achat maximum par action ne pourra excéder 3,00 € (soit un montant global maximal de 257,4 K€ destiné à la réalisation de ce programme).

Les actions seront rachetées par interventions sur le marché ou par voie d'acquisition de blocs de titres dans le cadre des dispositions légales et réglementaires applicables. Les acquisitions par blocs de titres pourraient atteindre l'intégralité du programme. Les acquisitions et cessions pourront intervenir en période d'offre publique, dans les limites de la réglementation boursière.

Le nombre d'actions détenues en exécution de la présente autorisation ne pourra excéder 10% du capital social soit 143.000 actions.

Le Conseil d'administration donnera chaque année aux actionnaires dans son rapport à l'Assemblée Générale Ordinaire les informations relatives aux achats d'actions et cessions réalisées.

### **VIII - Résultat et affectation du résultat**

La situation que nous venons de vous exposer est reflétée dans les comptes annuels, le bilan et l'annexe que nous vous présentons.

#### ***Affectation du résultat :***

L'exercice écoulé fait apparaître une perte de 1 667 755 euros que nous vous proposons d'imputer sur le poste Report à nouveau. Après cette affectation, le report à nouveau s'élèvera à -5 627 009 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, nous vous rappelons qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

Nous vous rappelons que le présent rapport et la résolution relative à l'affectation des résultats devront être déposés avec les comptes annuels auprès du registre du commerce et des sociétés.

Nous demeurons à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements complémentaires que vous pourriez souhaiter.

## **IX) Participation des salariés au capital**

La précédente assemblée générale extraordinaire ayant eu à examiner un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital en faveur des salariés s'est tenue le 18 juin 2007 ; étant dans la troisième année civile suivant cette précédente assemblée et le rapport de gestion faisant état d'un actionnariat salarié inférieur à 3 %, nous présentons un projet d'augmentation de capital d'un montant maximum de 28.600 euros, à libérer en numéraire, par versement d'espèces ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la Société, avec suppression de votre droit préférentiel de souscription aux actions nouvelles à émettre au profit des salariés de la Société ayant la qualité d'adhérents à un plan d'épargne d'entreprise (PEE) dans les conditions prévues aux articles L. 225-138-1 du Code de commerce et L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail.

Nous vous proposons, conformément aux dispositions de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce, de déléguer à votre Conseil d'Administration tous pouvoirs afin de fixer les autres modalités de l'émission des actions nouvelles, et plus précisément pour :

- décider que le Conseil d'administration dispose d'un délai maximum de 5 mois pour mettre en place un plan d'épargne d'entreprise dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail,
- autoriser le Conseil d'Administration à procéder, dans un délai maximum de 7 mois à compter de la réunion de l'assemblée générale, à une augmentation de capital d'un montant maximum de 28.600 euros en une ou plusieurs fois, par émission d'actions de numéraire réservées aux salariés adhérant audit plan d'épargne d'entreprise, et réalisée conformément aux dispositions des articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail,
- décider en conséquence de supprimer au profit des salariés de la Société le droit préférentiel de souscription des actionnaires auxdites actions nouvelles.

Le prix d'émission des actions émises sur le fondement de la présente autorisation sera fixé par le Conseil d'Administration, conformément aux dispositions des articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail.

- conférer tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour mettre en œuvre la présente délégation et la réalisation de l'augmentation de capital et à cet effet :
  - fixer le nombre d'actions nouvelles à émettre et leur date de jouissance,
  - fixer, dans les limites légales, les conditions de l'émission des actions nouvelles ainsi que les délais accordés aux salariés pour l'exercice de leurs droits et les délais et modalités de libération des actions nouvelles,
  - constater la réalisation de l'augmentation de capital à concurrence des actions souscrites et procéder aux modifications corrélatives des statuts,
  - procéder à toutes les opérations et formalités rendues nécessaires par la réalisation de l'augmentation de capital.

## X) Points divers

### *Répartition du capital*

La répartition de la détention du capital de notre société s'établit donc comme suit au 31/12/2009 :

<b>Au 31/12/2009</b>	<b>ACTIONS</b>	
	<b>Nombre</b>	<b>% du capital</b>
Kent Marine	115 931	8,11
Luc et Claudine TAVOLINI	532.057	37,21
Philippe VIGNON	647.986	45,31
Carole VIGNON HARRINGTON	1	NS
Auto détention	34 326	2,40
<b>Public</b>	<b>99 699</b>	<b>6,97</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 430 000</b>	<b>100,00</b>

En conclusion, nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes annuels tels qu'ils vous ont été présentés, donner quitus au Conseil d'administration de sa gestion et l'affectation des résultats qui vous a été proposée, en adoptant les résolutions qui vont vous être soumises.

**RESULTATS (ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES)  
DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

Nature des indications en €	Exercice 2005	Exercice 2006	Exercice 2007	Exercice 2008	Exercice 2009
<b>I. Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social.....	2 860 000	2 860 000	2 860 000	2 860 000	2 860 000
Nombre des actions ordinaires existantes.....	1 430 000	1 430 000	1 430 000	1 430 000	1 430 000
<b>II. Opérations et résultats de l'exercice</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes.....	21 460 495	18 792 805	18 281 124	16 097 068	13 176 881
Résultat avant impôts, participat. salariés, dotat. aux amort. et provisions.....	-505 434	747 385	-546 649	-603 833	-1 581 157
Impôts sur les bénéfices.....	18 750	18750	18 750	18 750	0
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions.....	-1 336 791	-1 002 899	-448 127	-530 868	-1 667 755
Résultat distribué (dont précompte).....	0	0	0	0	0
<b>III. Résultats par action</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amort. et provisions.....	-0,36	0,51	-0,38	-0,44	-1.11
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amort. et provisions.....	-0,94	-0,70	-0,31	-0,37	-1.17
<b>IV. Personnel</b>					
Effectif moyen des salariés de l'exercice.	204	193	163	150	132
Montant de la masse salariale de l'exercice...	3 923 465	3 730 502	3 442 823	2 955 011	2 559 627
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	1 272 697	1 197 821	909 685	919 233	800 175